

# Résolutions

Conseil économique, social  
et environnemental

## Résolution du Conseil économique, social et environnemental suite à la publication du rapport du GIEC octobre 2018

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



CONSEIL ÉCONOMIQUE  
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL



*Les éditions des*  
Journaux officiels

2018-25  
NOR : CESL1100025X  
Mercredi 31 octobre 2018

# JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mandature 2015-2020 – Séance du mardi 23 octobre 2018

## **RÉSOLUTION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL SUITE À LA PUBLICATION DU RAPPORT DU GIEC**

Résolution présentée par le Bureau

Question dont le Conseil économique, social et environnemental a été saisi par décision de son bureau en date du 10 octobre 2018 conformément à l'article 24 du Règlement intérieur.

# Sommaire

■	<b>Résolution</b>	_____	3
	■	Exposé des motifs	3
	■	Résolution	4
■	<b>Scrutin</b>	_____	5

# RÉSOLUTION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL SUITE À LA PUBLICATION DU RAPPORT DU GIEC<sup>1</sup>

## Exposé des motifs

Le dernier rapport du groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique (GIEC) a été rendu public le 8 octobre 2018. Il analyse l'impact très sévère d'un réchauffement climatique limité à 1,5° et appelle à des changements très importants dans tous les domaines de la société pour ne pas dépasser ce seuil.

Malgré l'accord de Paris de 2015, c'est pourtant vers une augmentation au-dessus de 3°, voire davantage, que l'humanité se dirige actuellement. La France a vu elle-même ses émissions de gaz à effet de serre augmenter très significativement en 2017, en particulier dans le secteur des transports, à l'encontre des objectifs se voulant exemplaires et inscrits dans ses propres lois.

Aucune réponse institutionnelle et politique ne sera crédible si elle s'accommode de telles contradictions entre les objectifs et la réalité, face à de tels enjeux.

Et aucune de ces réponses ne sera efficace, si elle ne prend pas en compte simultanément les enjeux environnementaux, sociaux et économiques dans de nouveaux modèles de société, et si tous les acteurs publics ou privés, institutionnels ou particuliers, ne s'y impliquent pas.

C'est ce que le CESE avait souligné dès 2016 dans ses orientations stratégiques, en appelant à la transformation des modèles économiques et sociaux existants, dans le respect de l'humanité et de son environnement.

A défaut, un discours d'apparence volontariste sur le développement durable sans contenu réel ne pourrait que pousser au rejet de toutes les institutions, déjà trop souvent constaté.

C'est aussi le fonctionnement démocratique de notre société qui est en cause ici.

Le CESE a rendu de nombreux avis qui s'inscrivent dans ces orientations, de la justice climatique à la transition énergétique, de l'industrie comme levier pour répondre à ces défis à la politique de réduction des émissions dans les petites et moyennes entreprises.

---

<sup>1</sup> L'ensemble de la résolution a été adoptée au scrutin public à l'unanimité des votants (voir le résultat du scrutin en annexe).

---

## Résolution

Face à l'urgence réaffirmée par le rapport du GIEC, le CESE estime devoir intensifier dans ses propres actions l'effort de mise en cohérence des mesures environnementales, économiques et sociales avec l'enjeu climatique.

Plusieurs actions particulières seront menées à cet effet :

- Le CESE conduira en 2019 un programme spécifique d'amélioration significative de sa propre empreinte carbone, à partir des actions précédemment engagées ;
- Les projets d'avis feront tous l'objet de la part des formations de travail chargées de leur élaboration, avant leur vote en assemblée plénière, d'un examen de compatibilité de leurs préconisations avec la mise en cohérence des objectifs économiques, sociaux et environnementaux et des enjeux climatiques ;
- Les saisines d'initiative à venir dans l'actuelle mandature intégreront, dans toutes les formations de travail, la priorité ainsi marquée ;
- Le prochain rapport annuel sur l'état de la France, publié en 2019, s'attachera plus particulièrement à la durabilité des politiques suivies, caractérisée par la cohérence des objectifs du développement durable (ODD) et la prise en compte du long terme ;
- Les journées du patrimoine 2019 au CESE donneront lieu à une manifestation spécifique, organisée autour de ces mêmes thèmes.

Notre Conseil, représentant la société civile organisée dans toutes ses composantes, souhaite ainsi s'inscrire à sa juste place dans une action collective de grande ampleur et de long terme.

# Scrutin

## Scrutin sur l'ensemble de la résolution

Nombre de votantes et de votants	151
Pour	151
Contre	0
Abstention	0

Le CESE a adopté.

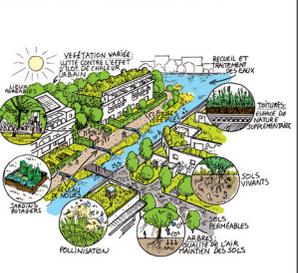
Pour : 151

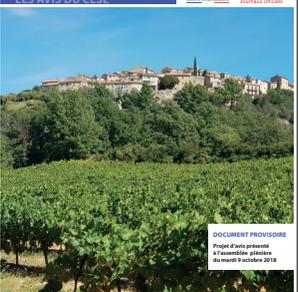
Agriculture	MM. Bernard, Dagès, Épron, Gangneron, Mme Gautier, M. Verger.
Artisanat	Mme Amoros, M. Crouzet, Mme Foucher, MM. Fourny, Le Lann, Mmes Marteau, Sahuet, Teysseudre.
Associations	M. Deschamps, Mme Lalu, M. Lasnier, Mmes Martel, Sauvageot, M. Serres, Mme Trelu-Kane.
CFDT	M. Blanc, Mme Blancard, M. Cadart, Mmes Canieux, Château, Duboc, MM. Duchemin, Gillier, Mme Houbairi, M. Mussot, Mme Nathan, M. Nau, Mme Pajeres y Sanchez, MM. Quarez, Ritzenthaler, Saint-Aubin.
CFE-CGC	M. Artero, Mmes Biarnaix-Roche, Couvert, M. Delage, Mme Roche.
CFTC	Mmes Coton, Lecerf, MM. Sagez, Vivier.
CGT	Mmes Cailletaud, Chay, M. Dru, Mme Gallet, M. Garcia, Mmes Lamontagne, Landas, Lejeune, Manière, M. Naton.
CGT-FO	Mmes Chazaud, Derobert, Desiano, MM. Goulm, Kottelat, Legagnoa, Pihet.
Coopération	M. Argueyrolles, Mme Blin, MM. Grison, Lenancker, Mmes L'excellent, Roudil.
Entreprises	M. Asselin, Mme Boidin Dubrule, MM. Chanut, Cordesse, Mmes Couderc, Duhamel, Duprez, MM. Dutruc, Gailly, Grivot, Guillaume, Lejeune, Pfister, Pottier, Mme Tissot-Colle.
Environnement et nature	M. Badré, Mme de Béthencourt, M. Bougrain Dubourg, Mme Denier-Pasquier, MM. Genty, Le Boulter-Le Quilliec, Mme Martinie-Cousty, M. Mayol, Mme Popelin.
Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse	MM. Blanchet, Coly.
Outre-mer	M. Antoinette, Mmes Bouchaut-Choisy, Mouhoussoune, M. Suve.
Personnalités qualifiées	Mme Adam, MM. Adom'Megaa, Amsalem, Aschieri, Mme Autissier, M. Bennahmias, Mme Brunet, MM. Bussy, Cabrespines, Mmes Claveirole, Collin, MM. Duval, Eledjam, Mmes Goujon, Grard, MM. Grosset, Guglielmi, Joseph, Jouzel, Keller, Kettane, Mmes Lechatellier, Le Floc'h, Léoni, Levaux, Mathieu Houillon, Mignot-Verscheure, Molinoz, MM. Pasquier, Pilliard, Mmes Sehier, Thiéry, Trostiansky, Verdier-Naves.

Professions libérales	MM. Chassang, Lafont, Noël, Mme Riquier-Sauvage.
UNAF	Mmes Allaume-Bobe, Blanc, MM. Chrétien, Clévenot, Feretti, Mmes Gariel, Koné, MM. Marmier, Renard, Tranchand.
UNSA	Mme Arav, MM. Bérille, Chevalier, Mme Vignau.



## Dernières publications du Conseil économique, social et environnemental

<p>LES AVIS DU CESE</p>  <p><b>La réforme des fonds structurels européens</b> Jean-Luc Bennahmias et Adria Houbairi</p> <p>CESE 19 JUIN 2018</p>	<p>LES AVIS DU CESE</p>  <p><b>L'accès du plus grand nombre à la pratique d'activités physiques et sportives</b> Muriel Hurtis et Françoise Sauvageot</p> <p>CESE 20 MARS 2018</p>	<p>LES AVIS DU CESE</p>  <p><b>La nature en ville : comment accélérer la dynamique ?</b> Anabelle Jaeger</p> <p>CESE 21 MARS 2018</p>
---	---	---

<p>LES AVIS DU CESE</p>  <p><b>TPE-PME, comment réussir le passage à la neutralité carbone ?</b> Antoine Bonduelle et Stéphanie Goujon</p> <p>CESE 22 SEPTEMBRE 2018</p>	<p><b>Résolutions</b> Conseil économique, social et environnemental</p> <p>Pour une reconnaissance du rôle de la société civile organisée francophone septembre 2018</p> <p>Ministère de l'Économie et des Finances Conseil économique, social et environnemental La sécurité des normes officielles</p>	<p>LES AVIS DU CESE</p>  <p><b>Les parcs naturels régionaux : apports à l'aménagement et au développement durable des territoires et perspectives</b> Alain Ferretti</p> <p>DOCUMENT PROVISOIRE Projet d'avis présenté à l'Assemblée plénière du conseil le 10 octobre 2018</p> <p>CESE 24 OCTOBRE 2018</p>
--	--	--

Retrouvez l'intégralité des travaux du CESE sur le site

# www.lecese.fr

Imprimé par la Direction de l'information légale et administrative, 26, rue Desaix, Paris 15<sup>e</sup>,  
d'après les documents fournis par le Conseil économique, social et environnemental.  
N° 411180025-001018 - Dépôt légal : octobre 2018

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL  
ET ENVIRONNEMENTAL  
9, place d'Iéna  
75775 Paris Cedex 16  
Tél. : 01 44 43 60 00  
[www.lecese.fr](http://www.lecese.fr)



N° 41118-0025

ISSN 0767-4538 ISBN 978-2-11-152210-7



9

782111 522107

Direction de l'information  
légale et administrative  
Les éditions des *Journaux officiels*  
[www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

